



HAL
open science

La mosquée oubliée, la gestion coloniale de l’Islam à Bordeaux

Florence Bergeaud-Blackler

► **To cite this version:**

Florence Bergeaud-Blackler. La mosquée oubliée, la gestion coloniale de l’Islam à Bordeaux. *Hommes & migrations*, 2000, 1228, pp.29-43. halshs-00007190

HAL Id: halshs-00007190

<https://shs.hal.science/halshs-00007190v1>

Submitted on 4 Dec 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La gestion coloniale de l'islam à
Bordeaux : Enquête sur une mosquée
oubliée¹**

Florence Bergeaud
Sociologue Laboratoire Sociétés Santé
DéveloppementUMR 5036 CNRS -
Université Victor Ségalen Bordeaux 2

Les investigations récentes menées à l'échelon européen montrent que le traitement de l'islam est non seulement lié à celui des institutions religieuses dans chaque pays, mais aussi au traitement social des groupes immigrés dont sont issus les Musulmans. Si l'islam y est rarement spécifié - ce pourrait être n'importe quelle autre religion d'un groupe minoritaire-, la décentration européenne nous permet de mettre en évidence la relativité des traitements de l'islam selon les pays et finalement de minimiser le rôle du dogme religieux dans les expressions religieuses. Si l'on a pris conscience du rôle des Etats et de leurs modèles d'intégration dans la définition du champ religieux musulman dans toute l'Europe, il reste à montrer comment cela s'opère concrètement.

Pour y parvenir, une autre forme de décentration peut-être opérée, celle qui consiste non pas à regarder l'Etat d'en haut mais d'en bas, depuis les régions, sur longue période. La recherche d'indices pour peu représentatifs que les résultats soient n'en est pas moins très riche d'enseignement sur les façons multiples de gérer l'islam en Europe sans partir à priori des modèles d'intégration nationaux..

*

Un jour d'octobre 1994, alors que nous nous hasardions à dérouler les bobines microfilmées du journal Sud-Ouest, notre attention fut attirée par un article titré

¹ Pour une version plus développée de cet article on se reportera à Florence Bergeaud "L'institutionnalisation de l'islam à Bordeaux", thèse de doctorat en sociologie, Université Victor Ségalen Bordeaux 2, Juin 1999

en gros caractères "LES NORD-AFRICAINS DE BORDEAUX ONT FETE L'AÏD EL KEBIR". Cet article daté du 5 Octobre 1949 contenait quelques illustrations dont une photo d'un imam devant sa mosquée.

Que des « Nord-Africains », présents à Bordeaux en 1949, fêtent l'Aïd El Kebir nous parut être en soi une information relativement inattendue, mais que cette fête fasse l'objet d'une annonce publique et qu'il y fut question de "mosquée" nous sembla plus surprenant encore. Nous nous mîmes en quête de documents complémentaires. Les résultats furent maigres. Beaucoup de pistes s'effacèrent au bout de quelques semaines. Notre « trouvaille » suscitait scepticisme, voire refus. Tant et si bien que ce qui guidait notre réflexion au départ changea progressivement. Peu à peu nous nous rendions compte que nous menions deux investigations en parallèle : accumuler des informations historiques, tout en essayant de comprendre pourquoi tel chemin devenait impraticable, pourquoi telle piste ou telle autre refusait d'être dépoussiérée, pourquoi y compris dans les milieux musulmans on s'intéressait plus aux découvertes archéologiques musulmanes du Moyen Âge, qu'à une mosquée de 1945. Que pouvait révéler de l'Histoire passée cette sorte « d'amnésie collective » et quelles incidences pouvait-elle avoir sur la façon de traiter des « affaires musulmanes » aujourd'hui ?

L'exploration des pratiques locales de gestion des populations étrangères permet d'échapper au discours national qui occulte les spécificités régionales. Bien entendu, et ceci explique sans doute les raisons pour lesquelles ce niveau a été peu étudié, un tel choix comporte des risques : à commencer par celui d'être contesté par la faiblesse des sources qui étaye sa pertinence. Si, en effet, les discours officiels qui confortent l'idée de l'existence immanente d'un modèle d'intégration républicain, et contribuent ainsi à définir l'identité française, sont nombreux il n'en est pas de même de ces "contre-discours" qui ont pourtant été d'une grande efficacité pratique dans la gestion républicaine des minorités. Les discours différentialistes des années 30 ont été jetés dans les oubliettes de l'histoire, mais les pratiques communautaristes qui les accompagnaient ont, elles, perduré longtemps, spécialement dans le traitement des populations coloniales. L'histoire de l'islam en France est indissociable du traitement de ces

Pour citer cet article reportez-vous à :

« **La gestion coloniale de l'islam à Bordeaux. Enquête sur une mosquée oubliée** »
par Florence Bergeaud, dans **Hommes et Migrations** - Numéro 1228 - novembre décembre 2000

minorités coloniales comme nous allons le voir.

A- Une mosquée en 1945

L'article trouvé dans le journal local *Sud Ouest* du 5 Octobre 1949, était composé d'un gros titre, d'un texte en trois colonnes, d'un message encadré et d'une illustration composée de trois photos. La première montrait une plaque commémorative posée à la mémoire du Père de Jabrun, l'image de gauche : M. Descudé prononçant l'éloge du défunt, et la troisième: l'imam Si Mohamed Ben Ahmed avec l'un de ses compatriotes devant « la mosquée » de la rue Cornac. On y pouvait lire :

La fête rituelle de l'Aïd El Kebir a été marquée, mardi, au foyer des Amitiés africaines, par une émouvante cérémonie. Dans le Dar el Askri, pavoisé aux couleurs françaises, marocaines et tunisiennes, M. Coquillat, président du groupement d'entraide, recevait les personnalités. On remarquait notamment : MM P. Combes, préfet de la Gironde ; Turon, directeur de son cabinet, (illisible), représentant M F. Audeguil ; Castéran, ministre plénipotentiaire et conseiller général ; le médecin général Chamacy, les colonels Albinet, Aycard et Gallien, l'administrateur en chef Avron, les représentants de M.Durand sénateur ; du général Chassin, du capitaine de vaisseau Delpuech, le commandant Marchand, MM. H. Mallet, Tisinier, Descudé, Caussègue, le commandant Autun, l'imam Si Mohamed Ben Ahmed, le RP. De Vivie-Regie, M. Aubriot, ingénieur en chef du Port ; de nombreux officiers des trois armes, etc. Après que Mr Pierre Combes eut dévoilé la plaque commémorative portant cette inscription : « A la Mémoire du Père Louis de Jabrun, et de l'adjudant Chef Lecointe, déportés et assassinés par l'ennemi en raison de leur activité clandestine au bénéfice des militaires nord-africains », une minute de silence fut observée tandis que la musique du 57° exécutait la sonnerie « Aux Morts ». Puis, M Descudé au nom de la Résistance pris la parole. Il évoqua avec une intense émotion le souvenir du Père de Jabrun, grand soldat, héros des deux guerres, martyr de la charité et grande figure de prêtre. Homme de bien il se dévouait entièrement en faveur des humbles et aussi des Nord-

Africains qu'il protégea et secourut. Cette plaque, déclara en terminant Mr Descudé est le témoignage inoubliable de notre reconnaissance ». Le colonel Gallien à son tour rappela le sacrifice magnifique de l'adjudant-chef Lecointe, sous-officier de devoir et d'un grand courage, dont le souvenir demeure parmi tous ceux qui l'ont connu et aimé. » Enfin M. P. Combes a rendu un profond hommage à la mémoire des deux victimes de la barbarie ennemie en retraçant leur vie exemplaire. Il a également exalté les liens d'amitié qui unissent la France à l'Afrique du Nord. ». « Peu après, les personnalités étaient réunies dans la grande salle du foyer au cours d'un vin d'honneur. En termes excellents M. Coquillat a remercié les autorités d'être venues s'associer à cette cérémonie et rappela les origines des Amitiés Africaines fondées par le Maréchal Franchet d'Esperey. Il a évoqué ensuite les problèmes d'accueil, problèmes difficiles, faute de crédits suffisants, et a fait appel à l'aide des pouvoirs publics pour continuer l'effort de solidarité entrepris. A midi, les anciens soldats Nord-Africains et leurs familles étaient conviés nombreux au couscous traditionnel. »

La lecture de cet article soulevait plusieurs interrogations. Où se trouvait cette mosquée ? Qui avait organisé cette cérémonie de l'Aïd el Kebir ? Pour quel public ? L'article ne donnait pas d'informations sur la localisation exacte de cette mosquée, et aucun indice particulier permettant d'en évaluer la superficie, l'origine, qui la fréquentait, durant quelle période. L'avarice de détails pouvait indiquer que l'existence de cette mosquée apparaissait assez « évidente » au journaliste, pour qu'il ne juge pas opportun d'expliquer, avec précisions, de quoi il s'agissait exactement. Le lecteur savait seulement que cette mosquée se situait « à proximité » d'un « foyer des Amitiés africaines », appelé aussi *Dar El Askri* (maison du soldat), fondé par le Maréchal Franchet d'Esperey, géré par un certain M. Coquillat, et en partie subventionné par les pouvoirs publics.

On remarquait ce jour là, la présence de personnalités du monde politique, militaire, économique et religieux local : préfet de la gironde, maire de Bordeaux, sénateur, conseiller général, colonels et autres officiers de l'armée française, prêtre et imam. La présence militaire y apparaissait largement majoritaire : le Père

Pour citer cet article reportez-vous à :

« **La gestion coloniale de l'islam à Bordeaux. Enquête sur une mosquée oubliée** »
par Florence Bergeaud, dans **Hommes et Migrations** - Numéro 1228 - novembre décembre 2000

de Jabrun et l'adjudant-chef Lecointe s'étaient distingués durant la guerre dans leurs actions de résistance en faveur « des humbles et des Nord-Africains ». Cette cérémonie semblait s'adresser tout spécialement aux anciens soldats nord africains accompagnés de leur famille. Comme nul détail n'était rapporté de la célébration de la fête de l'Aïd El Kebir annoncée par le titre et qu'il n'était pas question de sacrifice de mouton, mais de « vin d'honneur », et de « cous-cous traditionnel », on pouvait se demander si cette cérémonie de l'Aïd avait pu être prétexte à attirer un public d'« indigènes musulmans » qui puissent incarner le combat du Père de Jabrun. Mais il était bien mentionné : *"La fête rituelle de l'Aïd El Kebir a été marquée, mardi, au foyer des Amitiés africaines, par une émouvante cérémonie."* et non l'inverse. IL fallait donc comprendre que la fête rituelle était bien l'occasion de commémorer le Père de Jabrun, et non l'inverse, ce qui laissait supposer que ces deux cérémonies pouvaient être indépendantes. Un des moyens de le vérifier consistait à poursuivre les recherches d'articles dans les journaux locaux correspondants aux jours de fête de l'Aïd les années précédentes et suivantes.

Un article d'un autre quotidien local avait paru trois ans plus tôt, qui comportait une photo de l'intérieur de cette mosquée . L'intitulé de l'article "les Musulmans de Bordeaux ont fêté l'Aïd El Kébir" venait confirmer l'absence de lien entre la cérémonie militaire et la fête religieuse. Il s'agissait bien en 1946 (comme en 1949 où l'on avait utilisé le terme Nord Africain) de la fête des Musulmans et non d'une cérémonie militaire où l'on aurait rassemblé soldats démobilisés pour honorer de leur présence vivante le sacrifice du Père de Jabrun.

La photo de personnes en position de prière servait d'illustration à l'article de *La Nouvelle République*. On y voyait l'imam Chaïbi, (peut-être un prédécesseur de Mohammed Ben Ahmed), devant sept coreligionnaires, de dos en position de prière dans un décor arrondi qui s'apparentait bien à l'intérieur d'une mosquée. Dans le texte, il était question de « sacrifice de moutons » et le rite se déroulait comme il se doit, le matin, par immolation de moutons. Le caractère religieux de la cérémonie était d'ailleurs souligné par le journaliste du quotidien *Sud-Ouest* dans un article daté du même jour:

« La matinée a été consacrée aux prières dans la mosquée de la rue Cornac. A midi, un repas réunissait autour des tables du Foyer musulman, 36, rue Cornac, les Nord Africains et leurs invités (...) Dans les salles joliment décorées, un excellent menu fut servi, avec le traditionnel mouton, menu qui est l'oeuvre du chef Bouchaïb et de ses camarades du foyer de la rue Cornac. A l'issue du repas, Mr Mezziane Mohamed s'adressa à ses compatriotes et coreligionnaires ainsi qu'aux invités et, après avoir rappelé le sens de cette fête, célébra l'amitié qui unit l'Afrique musulmane à la France. » (Sud Ouest, 5 Novembre 1946) »

Comme en 1949, la cérémonie était animée par des Musulmans mais également par des personnalités locales. Elle était présidée par le représentant du Préfet, l'Imam, un conseiller municipal représentant le maire de Bordeaux, le contrôleur général de la main d'oeuvre africaine, un inspecteur primaire, représentant l'inspecteur d'académie ; le directeur du « camp d'émigration », un membre de la commission consultative des questions nord-africaines, et un représentant syndical. Contrairement à la cérémonie de 1949, les personnalités religieuses et militaires ne s'y étaient pas faites remarquer alors que l'on notait la présence d'un inspecteur d'académie. Au fil de la journée, le caractère cérémoniel officiel s'effaçait derrière la fête populaire. Dans une ambiance festive, était organisée une « bourriche » offrant de nombreux lots à gagner : bouteilles de mousseux, de vin vieux rouge, région bordelaise oblige. La cérémonie religieuse se terminait par des « chants hindous », accompagnés par un flûtiste de l'orchestre de Bordeaux, une « bourrée » pour délier les corps et « clou » de la soirée: les numéros du célèbre « fakir » Kaddour. Quelle personnalité religieuse musulmane pouvait bien assister à cette cérémonie étrange mélangeant hindouisme, culte des astres, et danse du pays ? On pouvait supposer en tout cas, que les oulémas du Maghreb, prônant un Islam rigoriste hostile aux "polythéismes" , aux superstitions, et à la prise de boissons alcoolisées n'étaient pour rien dans le montage de telles démonstrations. Outre ces quelques détails pittoresques, nous savions à présent que cette fête ne s'adressait pas aux seuls pratiquants combattants mais bien aux populations

Pour citer cet article reportez-vous à :

« **La gestion coloniale de l'islam à Bordeaux. Enquête sur une mosquée oubliée** »
par Florence Bergeaud, dans **Hommes et Migrations** - Numéro 1228 - novembre décembre 2000

résidant à Bordeaux, qu'ils soient soldats démobilisés, travailleurs et leurs familles.

Mais depuis quand cette cérémonie était-elle organisée ?

La fête avait eu lieu un an plus tôt, en 1945 vraisemblablement pour la première fois : les recherches dans les journaux antérieurs à cette date ne donnaient aucun résultat. De plus la longue introduction explicative du journaliste de Sud Ouest dans son « papier » du 19 Novembre 1945 pouvait laisser supposer qu'il n'y avait pas eu de précédents avant cette fin de guerre.

« Aussi éloignés soient-ils de leur terre natale, les hommes ont coutume de se réunir régulièrement entre « pays », afin de commémorer les fêtes ancestrales de chez eux. C'est ainsi que jeudi matin, qui correspondait à la fête de l'Aïd El Kebir ou fête du mouton, nombreux étaient les Musulmans venus à la mosquée, rue Cornac, participer aux prières du marabout Chaïbi, suivies du sacrifice du mouton offert en holocauste au Prophète. A midi, dans un climat sympathique, qui avait pour cadre le foyer du Marin, un délicieux « cous-cous » leur était partagé, grâce à l'initiative du Bureau de la main d'oeuvre africaine, dont Mr Baud de Castelet est l'actif directeur. Quelques « Européens » avaient tenu à assister à cette fête, parmi lesquels l'on pouvait remarquer M. le représentant du Commissaire de la République ; Mr Bernard représentant le préfet, le colonel Millère, président des Amitiés Africaines ; les commandants Desnous et Goure ; représentant la Croix Rouge ; MM Boisset, inspecteur divisionnaire du travail, et Capdeville, du ravitaillement général, auquel on devait le déblocage de la viande et de la semoule ; M. le Directeur du Foyer du Marin. Prenant la parole à l'issue du repas, M. Gérard Gourgue se fit l'interprète de tous les Musulmans pour affirmer une fois encore leur attachement à la mère patrie. »

En 1945, c'est le savoir faire de l'armée qui était mis à contribution pour l'organisation et le déblocage du mouton. La présence militaire était d'ailleurs majoritaire.

Grâce à ces indices on peut penser que la mosquée de la rue Cornac avait été installée dans ou à proximité d'un foyer d'anciens combattants (dar el askri) destiné à regrouper, abriter et fournir la main d'oeuvre de travail, ou à conserver une

réserve militaire en prévision d'autres conflits (l'Indochine notamment). Le rituel religieux de l'Aïd El Kebir devait avoir été intégré dans l'agenda des fêtes de l'armée coloniale, armée qui apportait ici, après guerre, son savoir faire à l'organisation de l'Aïd pour les civils anciens militaires, nouveaux travailleurs ou futurs combattants.

B- Les origines de la mosquée de la rue Cornac d'après les archives

Pour comprendre comment une histoire aussi récente a pu ainsi échapper à la mémoire locale, il faut considérer l'Histoire non seulement comme une série de faits mais aussi comme un discours. C'est la plus ou moins grande adéquation entre les deux qui permet aux événements d'exister en tant que faits historiques donc mémorables. Quand le discours historique justifie des faits qui ne coïncident pas avec les souvenirs, parce que l'oeuvre de justification devient plus importante que l'esthétique de la reconstitution, alors ces faits s'effacent peu à peu et imparfaitement. Des lambeaux d'histoire peuvent ainsi apparaître comme des anomalies, des exceptions à un modèle que le discours officiel a érigé en norme. C'est le cas du traitement des Musulmans en France. L'enquête archivistique bordelaise a permis de mettre en évidence un traitement différencié des étrangers à deux niveaux : l'échelon local et national. Parmi ces étrangers, les "indigènes musulmans" ont un statut à part. Ils sont juridiquement définis comme sujets ou protégés Français sur le territoire métropolitain dont les colonies ne sont que les prolongements et leur citoyenneté est accordée selon les appartenances².

Alors que le discours savant préfère ignorer cette entrave aux principes de la République, les industriels et commerçants du Port de Bordeaux n'ont pas oublié à quels produits et à quelles façons de mener leurs affaires ils doivent leurs fortunes. C'est pourquoi, pendant que les théoriciens de la République jettent un voile pudique sur cette honteuse histoire, à Bordeaux on organise avec les Musulmans

² B.Stora *La gangrène et l'oubli*, La Découverte, 1991,p23

du quartier des bourriches avec du vin pour fêter l'Aïd el Kebir.

Pour comprendre comment cette entorse au modèle français a pu produire jusqu'à aujourd'hui une tension forte entre un discours théorique sur le modèle assimilationniste républicain et une réalité qui en est très éloignée, il faut cesser de considérer le niveau national et considérer l'échelon d'une ville. L'espace pertinent des relations avec les étrangers dans une ville métropolitaine comme Bordeaux jusqu'à la fin de la première moitié du vingtième siècle n'est pas la France mais le monde colonial. Inversement, c'est en considérant l'Espace colonial que l'on met en évidence le rôle primordial joué par les grandes villes portuaires (Bordeaux mais aussi Marseille, Nantes) dans l'économie coloniale donc dans la gestion des ressources humaines des pays assujettis. Point n'est besoin d'aller emprunter aux anglo-saxons les origines du modèle minoritaire que l'on a vu se dessiner en France. La gestion minoritaire à la française n'est pas exogène mais puise ses racines dans la période coloniale, et les "Musulmans" en constituent la figure la plus édifiante.

Dans les années 20, l'appel à la main d'oeuvre étrangère, pour pallier la pénurie d'ouvriers dans les grandes industries et le secteur agricole ne parvient plus à enrayer les causes endémiques et structurelles de la baisse démographique de la France de 1918. Plusieurs tentatives d'introduction de populations étrangères sont effectuées pour repeupler le pays et revitaliser le secteur économique. L'idée qu'il faut une politique de gestion concertée de l'immigration qui ne se réduise pas au simple recrutement de la main d'oeuvre étrangère commence à trouver audience dans les partis politiques (le mot « immigration » passe alors dans le langage courant³) et fait l'objet d'intenses débats dans les années 30⁴. L'Etat envisage ainsi la création d'un office national d'immigration pour harmoniser les politiques des sept ministères qui s'occupent alors de la question des étrangers et améliorer la collaboration avec les organisations professionnelles, tout en stoppant l'anémie démographique.

³ Pluyette J, 1930, cité par G.Noiriel, *Le Creuset Français*, seuil, avril 1988,p118

⁴ G.Noiriel, *Le Creuset Français*, Ed du Seuil, 1988, p118

Gouvernements de droites et de gauche éprouvent le même besoin de réguler l'immigration même si la finalité de leurs actions divergent. Pour la gauche, réguler l'immigration c'est protéger les intérêts des salariés contre la concurrence d'une main d'oeuvre étrangère sous-payée. Pour les gouvernements de droite, la politique d'immigration se justifie essentiellement pas la nécessité d'adapter les flux de main d'oeuvre aux besoins des entreprises françaises de l'hexagone⁵.

Mais du point de vue des entreprises locales et notamment agricoles, une politique macro-économique de l'immigration semble encore trop rigide. L'immigration est alors comparée une greffe qui ne peut prendre que sous certaines conditions d'adéquation entre environnement, tâche effectuée, origine raciale du travailleur. Il s'agit de sélectionner les flux migratoires au quadruple point de vue sanitaire, moral, professionnel et ethnique :

« *L'intérêt de la France est non seulement d'attirer les éléments étrangers qui présentent avec notre race les affinités les plus grandes, mais encore de les répartir dans la région qui par ses caractères physiques et la nature de ses cultures, se rapproche le plus de leur pays d'origine. Ainsi leur dépaysement sera-t-il moins grand et leur assimilation plus rapide* »⁶.

La région bordelaise et plus largement le Sud Ouest constitue un cas de figure exemplaire pour les partisans de cette assimilation contrôlée et coordonnée qui aiment à comparer la réussite de l'implantation des pins avec la "greffe" des étrangers : « *Brémontier, pour vaincre le désert des Landes, y sema des pins. Pour vaincre l'abandon des hommes dans cette Gascogne si riche et accueillante, nous avons dû y semer des étrangers* »⁷ déclare un universitaire bordelais. Après avoir hésité un temps sur le choix de la "greffe" kabyle⁸, on opte en milieu agricole aquitain

⁵ G.Noiriel, *ibid*, p118-119

⁶ G. Marcel Rémond, *L'immigration italienne dans le Sud Ouest de la France*, Paris, dalloz, 1928, p128

⁷ PAON Marcel, *L'immigration en France*, Paris, 1926, 23p, cité par Raph SCHOR in « L'installation des italiens dans le Sud Ouest (1919-1939) une greffe réussie », *L'immigration italienne en Aquitaine*, actes du colloque du 23 juin 1987, MSHA, 1988, Talence

⁸ Bulletin Economique du Maroc, Avril 1937, cité par J.Ray, *ibid*, p279

Pour citer cet article reportez-vous à :

« **La gestion coloniale de l'islam à Bordeaux. Enquête sur une mosquée oubliée** »
par Florence Bergeaud, dans **Hommes et Migrations** - Numéro 1228 - novembre décembre 2000

pour la greffe italienne plus « rapide » et « spontanée », « en tous points préférable aux autres ».

« La Gascogne, dévastée par ce nouveau phylloxéra qu'est pour elle depuis près d'un siècle la dénatalité a essayé bien des plants pour se reconstruire (...) Latins comme nous, les italiens du Nord retrouvent en Gascogne le même ciel, le même climat, les mêmes cultures et rappellent presque dans leur aspect physique les paysages gascons. Au point de vue ethnique il n'y a pas de meilleure greffe pour la Gascogne » .

Quant au secteur industriel, il se satisfait plutôt bien de ce type de main d'oeuvre mobile et tournante que forment les colons et n'a guère besoin de « populations assimilées » ou en voie d'assimilation ni d'une planification nationale de l'immigration coloniale qui pourrait redéfinir les rapports entre patronats et syndicats.

On comprend donc que dans ce secteur, l'annonce d'une politique centralisée de gestion de l'immigration, après la création en 1920 d'une Commission Interministérielle de l'immigration⁹ ne soit guère bien accueillie par les organisations professionnelles et les syndicats locaux qui craignent de perdre leurs initiatives en ce domaine.

La proposition du Ministère de l'Intérieur de créer un Service des Affaires Indigènes Nord Africaines (SAINA) à Bordeaux pour contrôler et porter secours à la main d'oeuvre nord africaine suscite quelques résistances dans les milieux économiques bordelais. Il met en danger la régulation par les économies locales des mouvements migratoires, et fait peser sur elles la menace d'un contrôle accru de l'Etat. A l'issue de cette période, on voit se dissocier politique de recrutement et stratégie d'assimilation des étrangers destinés au peuplement. L'Européen immigré sous l'égide de convention internationale signées entre la France et les pays d'émigration (Belgique, Italie, Pologne, Tchécoslovaquie) est destiné au peuplement et affecté en zone rurale, l'Africain est recruté pour des tâches militaires, de développement industriel, employé comme main d'oeuvre tournante,

de remplacement dans le secteur secondaire. (Les statistiques démographiques du Sud Ouest attestent de cette division de l'immigration : les régions rurales sont peuplées par les italiens et les espagnols puis bien plus tard par les portugais, seules les régions urbaines et le secteur secondaire emploient des salariés africains.) .

La gestion centrale de l'immigration soutenue par un discours officiel « assimilationniste » se heurte à la logique d'administration privée de la main d'oeuvre coloniale locale. Les milieux politiques et économiques bordelais distinguent "immigration" pour laquelle on parle d'assimilation et "main d'oeuvre coloniale", la première est destinée au peuplement, la seconde est un produit colonial négociable avec les intérêts français d'outre-mer. Après la guerre, la mise en place de procédés d'éducation systématique s'accompagne d'une réflexion sur la culture et non plus sur la « race » et les « gênes », devenus tabou. On fait alors cas du dénuement "moral" des étrangers africains, de leurs spécificités "culturelles". La gestion de la religion joue un rôle essentiel dans ce dispositif de moralisation des nord-africains.

L'histoire de l'Islam en France n'est pas linéaire. Qui se souvient que dans les années 50, un orientaliste ou un juriste pouvaient proposer sans provoquer d'émoi une "organisation des cultuelles musulmanes en métropole" ou l'établissement d'un "tribunal coranique" à Paris ? A l'époque l'Islam pouvait être envisagé comme une base de socialisation efficace pour une politique d'éducation et de qualification de la main d'oeuvre immigrée. Jean-Jacques Rager, s'appuyant sur les propos du président Herriot, du maréchal Lyautey et du Ministre de l'Intérieur, c'est à dire quelques unes des plus hautes autorités de l'Etat, proposait :

« une réorganisation des cultuelles musulmanes en France métropolitaine, l'établissement d'un tribunal coranique (« Mahakma ») à Paris : telles semblent être les mesures islamiques qu'il paraît souhaitable de voir appliquer pour que s'atténue l'angoisse morale dans laquelle vivent les travailleurs musulmans transplantés en France (...). (p207)

« ... le repeuplement des campagnes dépeuplées du Sud Ouest de la France conviendrait tout à fait à leurs aptitudes (il s'agit de kabyles) ... »

⁹ Decret du 18 Juillet 1920

Le principe d'irréductibilité culturelle s'accompagne souvent d'un recours à la

médiation culturelle. C'est déjà le cas en 1950 lorsque, contre les formes maraboutiques de l'islam, Rager préconise d'appuyer des initiatives comme celles des « nadis » créés par le mouvement des oulémas en 1936.

«avant guerre l'insuffisance des mesures prises par les pouvoirs publics avait mené l'Association des Oulama, fondée en Algérie par les Cheikhs Ben Badis et El Okbi en vue de lutter contre l'analphabétisme et le maraboutisme, à ouvrir dans la région parisienne plusieurs « Nadi », cercles d'éducation (...) Ces cercles à tendance religieuse où jeux de hasard et boissons alcoolisées sont interdits, ont pour but de poursuivre l'éducation intellectuelle, morale et sociale des Musulmans résidant dans la région parisienne. On y fait régulièrement des cours de langues arabe et française, des causeries, des conférences morales et religieuses. Les oulama ennemis du fanatisme, enseignent avant tout les principes du Coran, véritable code de vie, (...).»

Ce type d'association pouvait en effet convenir assez bien à la politique d'éducation de l'époque. Ces cercles auraient par exemple servi de relais aux anciens SAINA, qui n'avaient pas réussi leur mission sociale mais avaient au contraire, par leurs méthodes policières, contribué à faire fuir les Nord-Africains.

Ce que Jean Jacques Rager appelait de ses vœux pour les travailleurs musulmans dans le secteur civil, le Maréchal Franchet d'Esperey avait tenté de le réaliser quelques années plus tôt, dans le domaine militaire, en créant en 1935 le Comité des Amitiés Africaines. Ce comité reconnu d'utilité publique en 1938 et sous le patronage du Ministère de Défense et de la Guerre, siégeait à Paris et comptait quelques personnalités célèbres du monde militaire comme le général Fréaud, politique comme Léon Baréty, et civil comme l'orientaliste Louis Massignon, professeur au Collège de France. Il avait pour vocation d'améliorer les conditions morales et matérielles des militaires indigènes Nord-Africains, en leur offrant un cadre qui pourrait leur rappeler l'ambiance du « bled ». Dans les *Dar el Askri* (maison

du combattant)¹⁰, le comité installait des cafés maures, des salles de jeu, mais aussi des salles de prière aménagées, auxquelles il affectait des imams. Les repas étaient contrôlés afin que les militaires musulmans n'y puissent consommer de viande de porc et les fêtes religieuses étaient respectées. Après la guerre, les missions d'assistance des *Dar el Askri* ne se limitèrent plus à la population militaire, mais s'étendirent à la population civile musulmane locale, à laquelle ils fournissaient information, aide alimentaire, assistance médicale.

La préparation des indigènes musulmans était destinée également à maintenir le moral des troupes en vue de la guerre qui s'annonçait. En 1934, à la veille de l'ouverture du premier *Dar el Askri*, le maréchal Franchet d'Esperey s'adressait ainsi au Ministère de la Guerre : « *la préparation morale des indigènes musulmans aux devoirs qui leur incombent à l'égard de la France en cas de conflit est désormais une nécessité vitale et urgente si nous ne voulons pas que l'Afrique du Nord au lieu de nous donner des forces ne nous en prenne* »¹¹. Les *Dar el Askri* furent mis à la disposition du « gouvernement du Commandement », comme le prévoyait les statuts du comité des Amitiés Africaines, pour « être utilisés à des fins de contre-propagande et de renseignements et accessoirement de recrutement de volontaires pour les unités combattantes ».

C'est dans les circonstances intellectuelles, politiques et sociales de la guerre et de l'après guerre que nous pouvons replacer la mosquée de la Rue Cornac citée dans le journal Sud Ouest en 1945. Nous comprenons mieux à présent les raisons de cette association, autour d'une mosquée, de personnalités émanant du Ministère de l'Éducation, de la Guerre, des services d'aide social.

Après la guerre, le *Dar el Askri* ou foyer des « amitiés africaines » de la rue Cornac, tenu par d'anciens officiers de l'armée française continue à recevoir des fonds du ministère de la guerre, mais ils sont désormais complétés par des subventions de la ville et de l'Office du Maroc de Bordeaux. Le foyer n'est plus

¹⁰centres créés par le comité dans de nombreuses villes de France (une cinquantaine) et d'Afrique du Nord

¹¹Belkacem Recham, *Les musulmans algériens dans l'armée française (1919-1945)*, L'Harmattan, Paris, 1996

exclusivement militaire, mais s'ouvre sur le quartier, offrant ses services aux Nord-Africains de la ville. Vers la fin des années 40, jusqu'au début des années 50, les relations entre Bordeaux et le Maroc sont intenses. L'Office du Maroc subventionne le dar el askri devenu un pôle culturel des Marocains de Bordeaux. Quelques années plus tard, la presse en fait un pôle d'activités culturelles pour les Musulmans de Bordeaux. Lorsque l'office du Maroc y offre une *diffa* aux membres de l'entourage du Sultan en visite à Bordeaux (1950)¹², le « *Dar el Askri* » devient sous la plume des journalistes de Sud Ouest le « *Bar El Askri*¹³ » où se côtoient des joueurs de football Mustapha et M'Bank des Girondins de Bordeaux, des collaborateurs du Sultan du Maroc en visite à Bordeaux. Sidi Mohamed Ben Youssef. Le sultan en personne, y accorde même un entretien à une délégation des Marocains à Bordeaux formant les « Amitiés Nord Africaines ».

entités de nature bien différente, alors que naissent les quatrièmes générations de Musulmans en France ?

Dans le domaine des intérêts économiques privés, il convient de taire ses stratégies de production. Le fait colonial a permis à ceux-ci de gérer librement une catégorie de la population que l'on n'imaginait pas pouvoir assimiler. Ainsi le discours officiel sur l'assimilation s'est appuyé sur la catégorie des étrangers auquel ne pouvait être assimilé le musulman, c'est à dire l'indigène colonial. Alors même qu'il existait des appareils législatifs et exécutifs spécifiques pour gérer la minorité coloniale "musulmane" de l'empire français, toute manifestation symbolique, langues, cultures, religion de cette minorité était impossible sur le territoire français métropolitain. Le nom "musulman" désignait une minorité mais jamais ne devait recouvrir une appartenance religieuse. Et si l'on tolère pour l'Islam quelques entorses à la laïcité sur les territoires coloniaux, ce n'est que pour conforter les Musulmans en tant que minorité sociale et politique. La référence islamique existe donc dans le répertoire idéologique de la France coloniale comme synonyme de minorité.

La gestion de l'Islam en France a probablement été l'entorse la plus complète et la plus aboutie à ce modèle d'assimilation. Peut-on établir une relation entre ceci et le fait que l'on continue à opposer Islam et modèle républicain, deux

¹² Sud Ouest 28/9/1950

¹³ Sud ouest 28/9/1950

Bibliographie des articles et ouvrages cités

BELKACEM Reham, *Les musulmans algériens dans l'armée française (1919-1945)*, L'Harmattan, Paris, 1996

BERGEAUD Florence *L'institutionnalisation de l'Islam à Bordeaux*, Thèse de doctorat en sociologie, Juin 1999

DESPLAT Elie, « La Compagnie Générale Transatlantique » in *Les Cahiers de la mémoire*, n°4 les compagnies maritimes à Bordeaux, La Mémoire de Bordeaux, CUB, 1993

FAISANDIER Claude « Le problème des travailleurs Nord Africains à Bordeaux », *Revue juridique et économique du Sud Ouest*, 1959,p67-124

GALEMBERT (De) Claire, *L'attitude de l'Eglise catholique envers l'Islam en France et en Allemagne*, thèse de doctorat en sciences politiques, Paris, 1995

GALIANA Manuel, *L'opinion publique bordelaise et la crise marocaine*, TER, Université de Bordeaux 3, UFR d'Histoire, 1992-1993

NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français*, Seuil, 1988, Paris

NOUSCHI, "Esquisse d'une histoire de l'immigration maghrébine", in *Les Nord Africains en France*, dir Magali Morsy, , publications du CHEAM, Paris, 1984, pp 39-49.

PAON Marcel, *L'immigration en France*, Paris, 1926, 23p, cité par Raph SCHOR in « L'installation des italiens dans le Sud Ouest (1919-1939) une greffe réussie », *L'immigration italienne en Aquitaine*, actes du colloque du 23 juin 1987, MSHA, 1988, Talence

RAGER Jean Jacques, *Les musulmans algériens en France et dans les pays islamiques*, Paris, Les belles Lettres, 1950

RAY Joanny, *Les Marocains en France*, thèse pour le doctorat , Faculté de Droit, Université de Paris, 1937

REMOND Marcel, *L'immigration italienne dans le Sud Ouest de la France*, Paris, dalloz, 1928

SCHMITT Jean Claude, *La nouvelle histoire*, dir. Jacques Le Goff, ed complexe, 1988, Paris

SELLAM Sadek, *Etre musulman aujourd'hui*, Nouvelle Cité, Paris, 1989

STORA Benjamin, « Jeunes de l'immigration algérienne mémoires de guerre », *Peuples Méditerranéens*, l'Algérie en contrechamp, n°70-71, janvier-juin 1995, pp293-308

STORA Benjamin, *La gangrène et l'oubli*, La Découverte, 1991

STORA, Benjamin *L'immigration algérienne 1912-1992*, Paris, 1994

WEIL Patrick, *La France et ses étrangers*, Paris, Seuil, 1990